

# Notable rebond en faveur des médias

**Chronique genevoise**  
**Daniel Cornu**  
 Médiateur  
 Tamedia

La Suisse n'est pas la France. Les médias suisses, même en Suisse romande, ne sont pas les médias français. Sinon on vous l'aurait dit.

Un sondage n'établit pas des faits mais reflète l'état d'une opinion, à un moment donné. Il est tributaire de plusieurs facteurs, à commencer par la sincérité des réponses.

Il reste que l'enquête annuelle menée par l'institut Kantar Public (anciennement Sofres) depuis trente ans reste un bon indicateur de la confiance accordée par le public français à ses médias. Le baromètre est établi pour le quotidien *La Croix* et peut être consulté comme une indication de tendance intéressante dans nos contrées. Il a été réalisé en janvier.

En France, les titres de presse écrite enregistrent globalement une nouvelle baisse de leur lectorat. Une lecture régulière est reconnue par plus du tiers (36%) des personnes interrogées, proportion identique à celle de l'année précédente. Les affaires se gâtent par la suite. Ne lisent plus que de temps à autre 27% ou rarement 15%. Plus inquiétant, un cinquième des sondés (21%, en hausse de quatre points) répond «jamais».

Le déclin de l'intérêt du public pour l'actualité est général, commun en France à tous les médias (presse, radio, télévision, Internet). L'institut de sondage enregistre un intérêt assez grand ou très grand auprès de moins des deux tiers du public (62%). Dans la tranche d'âge des 18-24 ans, la moitié seulement (49%) dit suivre les nouvelles publiées dans les médias. L'intérêt pour l'actualité tombe à son niveau le plus bas depuis 1987.

# En Chine, le petit commerce résiste

**Chronique économique**  
**Mike Wade**  
 Professeur  
 d'innovation et de stratégie à l'IMD  
 et Jialiu Shan

Frappée partout par le commerce électronique, la vente au détail en magasin jouit d'un regain inattendu en Chine. En 2017, Xiaomi, le géant chinois des technologies qui s'était auparavant exclusivement consacré au commerce en ligne, a ouvert plus de 200 magasins à travers la Chine et 130 à l'étranger. Ceci s'explique par l'introduction du «new retail» (commerce hybride), concept utilisé pour la première fois en 2016 par Jack Ma, président et fondateur d'Alibaba, réponse chinoise face à Amazon. Il le décrit comme «l'intégration des opérations en ligne et hors ligne, de la logistique et des données sur une seule chaîne de valeur». Hema, le supermarché technologique dédié aux produits frais du groupe Alibaba, en est la parfaite illustration. Les consommateurs peuvent rechercher en magasin des informations sur les produits en numérisant un code produit, commander une livraison à

Jointe à la désertion de la publicité, naguère source importante de revenus, l'érosion du lectorat et de la diffusion traduit les difficultés des journaux payants, publiés sur papier. Serait-elle le signal irréfutable d'une perte de crédibilité?

Ce serait oublier que l'indice de confiance dans les médias peut fluctuer dans le temps, principalement en fonction des événements. Depuis l'introduction du baromètre de *La Croix*, il présente un profil en dents de scie.

Le sondage 2018 corrige les chiffres maussades de l'an dernier: il existe en France un notable regain de confiance dans les médias traditionnels.

Le média le mieux noté reste la radio (56%, en hausse de quatre points), suivie par le journal (52%, un progrès de huit points) et la télévision (48%, avec sept points de mieux). Il n'y a certes pas de quoi paivoiser. Le verre est à peine plus qu'à moitié plein. Mais les médias ne se sont jamais illustrés non plus par des performances olympiques.

Quant à l'internet, les chiffres n'infirmant pas une tendance à la baisse déjà observée (25% contre 26% en 2017). Sur le réseau, les sites et applications de la presse écrite sont toujours préférés comme source d'information par les utilisateurs occasionnels et réguliers.

Ce sondage paraît assez éloquent pour casser un prétendu lien de cause à effet, si souvent évoqué, entre le niveau de crédibilité des journaux, l'érosion de leur lectorat et leurs difficultés économiques. Le lectorat peut diminuer, l'intérêt pour les nouvelles d'actualité fléchir, les ressources publicitaires s'effondrer sans que ces évolutions n'aient pour seul facteur déterminant une perte de confiance. N'en déplaise aux contempteurs patentés de la presse traditionnelle

# #ElectionGenève2018 (5/15)



# Plus de fleurs ou plus de pavés?

Et vous, chers lecteurs, lancez-vous des fleurs ou des pavés au Grand Conseil et/ou au Conseil d'État à l'issue de cette législature de presque cinq ans, durée fixée par la nouvelle Constitution cantonale adoptée en 2012? Qu'attendez-vous des autorités qui seront élues les 15 avril et 6 mai, alors que plus de 40% des habitants de ce canton sont exclus des urnes parce qu'ils sont étrangers? Vos lettres sur [currier@tdg.ch](mailto:currier@tdg.ch). Nous poursuivons la publication des tribunes libres que nous avons demandées aux 31 candidats en lice pour l'Exécutif. Ces points de vue s'inscrivent dans notre invitation en marge du 50e anniversaire de Mai 68. Notre dossier: [www.election2018.tdg.ch](http://www.election2018.tdg.ch).

# Une Genève plus verte, plus inclusive, égalitaire

**L'invitée**  
**Marjorie de Chastonay**  
 Candidate  
 des Verts  
 au Conseil d'État



Née en 1975, j'ai sans aucun doute bénéficié des effets de Mai 68 par le biais d'une éducation empreinte de liberté et d'indépendance grâce à une mère féministe, sans toutefois être militante, qui m'a inculqué le courage et la détermination.

De cette période qui a construit la femme que je suis aujourd'hui, j'ai gardé, chevillée au corps, une capacité de regard acéré sur ce qui m'entoure et donc de son corollaire: un sentiment d'indignation permanente.

Je dois sans doute au regretté Stéphane Hessel, ancien diplomate, ambassadeur, résistant et écrivain, et à son petit opuscule *Indignez-vous!*, publié en 2010, l'intégration du mot indignation dans mon vocabulaire quotidien. Oui, je suis indignée qu'à Genève, on ne puisse plus se déplacer à vélo ou à pied sans être sursis sa vie et que l'on conseille aux personnes âgées et aux enfants en bas âge de rester enfermés lors des pics de pollution, plutôt que d'inciter les voitures à rester au garage.

Oui, je suis indignée que de plus en plus de familles de la classe moyenne n'arrivent pas à terminer le mois sans avoir recours à l'emprunt et sans renoncer à des soins devenus trop coûteux alors que les primes d'assurance-maladie ne cessent d'augmenter. Oui, je suis indignée qu'un jeune qui veut prendre son envol ou des parents fraîchement divorcés ne trouvent pas de logement à un prix abordable. Oui, je suis indignée que les

personnes en situation de handicap ne puissent vivre dans des conditions dignes et que notre canton ne dispose toujours pas de suffisamment de structures adaptées à leurs besoins leur permettant d'acquiescer une forme d'autonomie.

Oui, je suis indignée que les femmes continuent à être moins rémunérées que les hommes, à compétences égales, et qu'elles continuent à assurer la majorité des tâches ménagères et éducatives.

Oui, je suis indignée que l'on expulse des familles dont les enfants fréquentent nos écoles au seul motif qu'elles ont déposé leur demande d'asile dans un pays tiers.

Mais non, mes indignations ne se transformeront pas en pavés, ni en prise de position déclamatoire sur le travail du gouvernement actuel ni de ceux qui l'ont précédé. Mon énergie, je préfère la garder et transformer mon indignation en engagement.

Ainsi, si je souhaite ardemment entrer au Conseil d'État, c'est pour y apporter mon courage, mes compétences et la force de mon engagement pour une Genève plus verte, plus inclusive et plus égalitaire.

Aucune de mes indignations ne relève de la fatalité, une inversion est possible si, le 15 avril et le 6 mai, au sortir des urnes, se découvrent un parlement composé de femmes et d'hommes soucieux du bien commun, et avides de solutions consensuelles pour y parvenir, ainsi qu'un gouvernement composé lui aussi de femmes et d'hommes - et non pas d'une seule femme comme à ce jour - prêts à retrousser leurs manches, à sortir de la zone de confort pour proposer des solutions qui visent l'inclusion et non des mesures qui fabriquent l'exclusion.

# Mai 68 a ceci de différent avec 2018...

**L'invité**  
**Willy Cretegnny**  
 Candidat de la  
 liste Prospérité  
 maitrisée



C'était la remise en cause d'un modèle de société et de valeurs à une époque où on croyait encore que les ressources étaient inépuisables et la pollution peu perceptible. C'était aussi une volonté de changement.

Aujourd'hui, en pleine campagne électorale genevoise, le propos est tout autre. Les partis politiques en place ne parlent pas de changement, mais de continuité.

Mais est-ce que l'on peut continuer ainsi? Est-ce que l'on peut continuer à prôner la croissance de la consommation, le développement d'une politique d'encouragement au transport de marchandises d'un bout à l'autre de la planète ou encore la digitalisation à tout va? Tout ceci dans un contexte de raréfaction des ressources, de réchauffement climatique dû à l'activité humaine et de montagnes de déchets dues au gaspillage généralisé.

Il est temps aujourd'hui de se réveiller et de prendre en compte ces réalités. Le développement durable est devenu la gestion des déchets, il doit être tout d'abord la gestion des ressources. Nous devons prendre les problèmes à la source et non au bout du chemin. En tout premier le gaspillage des ressources par la mise sur le marché de produits à prix cassés, les bien nommés. Les prix n'ont plus aucun rapport avec les coûts de production locaux.

Alors, on jette, on ne répare plus, on n'achète plus selon ses besoins, l'achat devient addictif. La transition énergétique sans

une remise en cause de l'encouragement à consommer n'est pas cohérente.

Aujourd'hui, un tiers de la production agricole mondiale est gaspillée, ce n'est pas à l'heure de fermeture des supermarchés que nous devons agir pour éviter la décharge aux invendus, c'est au début de la chaîne.

Notre politique économique doit être tournée essentiellement sur le développement de l'économie locale. Pendant longtemps, nous avons exporté avec une économie forte à l'intérieur; aujourd'hui nous sacrifions l'économie et le commerce intérieur au profit de l'exportation, ce n'est plus acceptable.

Nous devons avoir une économie respectueuse de notre environnement et de nos ressources.

Le gouvernement doit défendre l'État de droit, et à ce titre, il doit prendre toutes les mesures au niveau cantonal et fédéral pour éliminer la distorsion de concurrence.

Donner la préférence à l'économie locale est la meilleure politique durable. C'est aussi la meilleure arme contre les délocalisations.

Notre aéroport se développant avec le low cost est une mauvaise image pour notre canton. Selon notre Constitution, nous devons prendre toutes les mesures utiles contre la pollution de l'air. Développer encore le transport aérien est contraire à cette volonté et à la qualité de vie des riverains.

La fuite en avant que nous vivons aujourd'hui nuit à la qualité de vie, à la mobilité, à l'accès au logement, à l'accès à l'emploi et à la pérennité des activités économiques locales.

La Suisse n'est pas un îlot de chereté mais un îlot de qualité, sachons le restor!

# Autorité

# La relation maître-élève requiert un savant dosage

Les cas d'abus d'enseignants sur des élèves récemment dévoilés braquent les feux sur le lien délicat qui les unit. Des professionnels font le point sur les limites à respecter

**L'essentiel**

- **Équilibre** Pour un spécialiste, le danger vient du mélange entre vouloir se faire aimer et faire aimer la matière.
- **Évolution** Pourquoi un lien intime entre un prof et son élève est passé de «toléré» à «condamnable».
- **Corporatisme** Un maître craint que la médiatisation des abus n'«éclabousse» la profession.



**Limites**  
 La relation professeur-élève est un exercice d'équilibre délicat et périlleux, entre distance et éloignement, autorité et bienveillance. KEYSTONE

**Aurélié Toninato**

En novembre, d'anciennes élèves ont dénoncé des abus de leur professeur Tariq Ramadan dans les années 80 et 90 au Collège de Saussure, à Genève. D'autres plaintes ont suivi, dans le même établissement mais visant un autre professeur. Celui-ci est aujourd'hui suspendu. Ces tristes affaires braquent les projecteurs sur la relation professeur-élève. Un exercice d'équilibre délicat et périlleux, entre distance et éloignement, autorité et bienveillance. Où mettre le cadre et comment le définir? Comment ces limites ont-elles évolué au gré des ans et des transformations sociétales? Le point avec des professionnels de l'éducation.

de flûte», image le professeur. Thomas\*, jeune enseignant, relève avoir une relation «bienveillante» avec ses élèves: «Je leur montre de l'intérêt mais sans aller plus loin.» Pour Marc\*, un autre maître, «on peut tout à fait plaisanter et avoir une certaine complicité». Mais le cadre est clair: violemment, distance physique, pas de tête-à-tête dans une salle fermée ou hors de l'école.

À l'heure des nouvelles technologies, qui permettent un contact privé à toute heure, Thomas précise ne jamais avoir de communication individualisée sans en avoir au préalable informé les parents. Face à un élève dans une posture

de séduction, lui et Marc sont unanimes: «On explique clairement, mais en prenant un peu des gants, que ce n'est pas adéquat.» Et s'il leur venait d'être troublés par une élève? «Inconcevable de céder. On est des adultes, on sait se retenir!» Un troisième maître ajoute: «C'est à proscrire, quand bien même ce serait un sentiment sincère. S'il est vraiment irrésistible, il faut demander à changer d'école, voire démissionner.»

**Sortir du rapport de force**  
 D'autres briques peuvent contribuer à construire le fameux lien. Ce qu'Olivier Maulini appelle des «médiations», soit des références

s'intercalant entre maître et élèves, comme des règlements, des manuels, des espaces de parole. En bref, des dispositifs formalisant la relation, «qui fixent le cadre et offrent une forme de protection pour l'un et l'autre», précise le professeur. Car ces médiations aident à sortir du face-à-face, donc du rapport de force, voire du rapport de séduction et de l'arbitraire.

Enfin, il préconise de développer le travail en équipe. «Il y a historiquement beaucoup de verticalité à l'école, le maître est souvent solitaire. Partager davantage permet d'établir de bonnes pratiques collectivement validées. Dans les métiers de soins par

exemple, on parle régulièrement en colloque des questions liées à la relation avec le patient.»

On n'en parle pas assez, mais c'est toujours plus qu'il y a quelques décennies. Un professeur, aujourd'hui retraité, rappelle qu'il y a trente ans, la permissivité et la proximité avec les élèves étaient bien plus grandes. «On voyait les élèves hors des cours, parfois en tête-à-tête.» Et d'ajouter qu'une relation entre un maître et un élève n'était pas condamnée comme aujourd'hui, «on vivait encore avec l'héritage de Mai 68. On disait: «Il ne faudrait pas le faire», mais ça ne scandalisait pas forcément lorsque ça avait lieu. La

bride était lâche, certains en ont fait bon usage, d'autres pas...» Et de se rappeler le cas d'un maître qui entretenait une relation intime avec une élève au Cycle, dans les années 70. «Ça s'est su. Mais personne n'a bougé.»

Pour Olivier Maulini, on ne faisait alors pas forcément preuve de plus de tolérance qu'aujourd'hui, simplement les choses étaient tues. «Parents, maîtres, patrons, prêtres, entraîneurs: tous ont pu cacher des pratiques. Parce que le patriarcat faisait régner l'ordre et le primat de la force, qu'il accordait moins d'importance au consentement et à la parole des enfants, que la norme était au secret plus qu'à la transparence, qu'il y avait une sorte d'autorité incontestée de l'éducateur.»

**Parole libérée aussi à l'école**  
 De multiples facteurs expliquent que ces actes soient désormais exposés: progrès en matière de droits de la personne et du respect des interdits, évolution de la sensibilité à l'égard des plus jeunes - «On accorde plus d'importance à leur intériorité (sentiments, capacités d'expression, sécurité affective). Ce qui avant était imposé en silence est plus souvent discuté, au niveau pédagogique, juridique et familial.»

Surtout, une libéralisation de la parole a rendu visibles ces abus. «L'école est le reflet de notre société, analyse Jean-Pierre Martinet, membre de l'Union des enseignants du secondaire genevois. Un cap a été franchi avec l'affaire Weinstein, libérant la parole de victimes, et ce même mouvement s'est enclenché à l'école.» D'autre part, l'exigence de transparence à l'égard du maître a augmenté, il doit désormais rendre des comptes. Jean-Pierre Martinet conclut: «Cette libéralisation est éminemment positive. Mais soyons attentifs à ne pas tomber dans un autre extrême: une relation pédagogique aseptisée avec des élèves qui ont peur de nouer un lien avec leur professeur.»

\* Norms connus de la rédaction

# «Ne pas taire les abus comme l'Église»

● La parole se libère mais la médiatisation des cas semble avoir crispé certains maîtres. Un membre de l'Union du corps enseignant secondaire déclarait ainsi à *Mise au point*: «Il y a un risque, avec cette médiatisation, de faire passer tout le monde pour un harceleur potentiel. Et le risque que la profession soit éclaboussée par une ou deux personnes [...] Des collègues sont furieux qu'on parle de Saussure comme d'un endroit où il se passe des horreurs. C'est peut-être plus compliqué que ça.» Faut-il alors régier ces cas à l'interne, voire les taire? «Bien au contraire! répond Jean-Pierre Martinet. D'ailleurs, la plupart des cas dénoncés l'ont été grâce aux signalements de maîtres à leur hiérarchie. En parler ne jette pas

l'opprobre sur le métier, mais il faut préciser que ces cas sont des exceptions parmi les milliers de maîtres genevois - même si chaque cas est un cas de trop.» Marc, enseignant, ne comprend pas cette volonté de certains de régler les cas dans une relative confidentialité. «Il faut montrer qu'ils existent pour dire que ça ne devrait pas exister! Toutes proportions gardées, l'école ne doit pas taire les abus comme l'Église a pu le faire avec les actes de prêtres. Elle ne doit pas non plus se contenter de déplacer dans une autre école un prof au comportement problématique. Il faut appliquer le règlement, ouvrir des enquêtes, actionner la justice, quitter à ce qu'il ne puisse plus enseigner.» Dans la

réaction du membre de l'Union, on a aussi pu voir l'expression d'un réflexe corporatiste... «Il n'y a aucun corporatisme, ou alors il est très minoritaire», répond Jean-Pierre Martinet. Le milieu enseignant serait-il plus enclin à serrer les rangs? «Toutes les professions ont ce réflexe, avance Olivier Maulini, professeur à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Il est peut-être plus fort dans l'éducation car historiquement, l'école a été créée pour former à l'écart de la société. Les professionnels doivent aujourd'hui rendre des comptes et l'ingérence passe mal. Mais si le contrôle interne fait défaut, comment s'étonner que l'extérieur vienne s'y substituer?» **A.T.**

PUBLICITÉ

